

## Assemblée générale mixte des actionnaires d'Arkema du 20 mai 2021

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Arkema s'est réunie le 20 mai 2021, au siège social de la Société, à Colombes, sous la présidence de M. Thierry Le Hénaff, Président-directeur général.

En raison de la pandémie de Covid-19 et des mesures sanitaires prises par le gouvernement, l'Assemblée générale s'est tenue à nouveau à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et a été retransmise, en direct et en intégralité, sur le site internet de la Société [www.arkema.com](http://www.arkema.com). Autour du Président, le bureau était réuni avec un secrétaire et deux scrutateurs, le Fonds Stratégique de Participations et le FCPE Arkema Actionnariat France, désignés parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la Société avait connaissance à la date de convocation de l'assemblée.

Réunissant un quorum de 74,34%, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2020 et la distribution d'un dividende de 2,50 euros par action qui sera mis en paiement à compter du 28 mai 2021 ;
- la nomination en qualité d'administrateurs, pour une durée de quatre ans, de Mme Ilse Henne, de M. Thierry Pilenko et de Bpifrance Investissement, représenté par M. Sébastien Moynot ;
- la politique de rémunération du Président-directeur général ainsi que les éléments de rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués au titre de 2020 ;
- la politique de rémunération des administrateurs, hors Président-directeur général, et les informations relatives à la rémunération 2020 des mandataires sociaux ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ; et
- l'approbation de la mise à jour des statuts de la Société en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Cette Assemblée générale a été l'occasion de revenir sur les réalisations et annonces qui ont marqué l'année 2020, sur la performance financière robuste du Groupe au regard du contexte de la Covid-19 et notamment la bonne résilience de ses Matériaux de Spécialités, ainsi que sur le très bon début d'année 2021. Elle a également été l'occasion de présenter les avancées significatives dans la mise en œuvre de la feuille de route stratégique vers les Matériaux de Spécialités, durables et innovants, en particulier la dynamique d'innovation et de nouveaux business, les démarrages industriels et les acquisitions et cessions. Les engagements forts et les progrès continus du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise ont également été soulignés lors de cette Assemblée générale. Enfin, M. Thierry Morin, Président du Comité de nomination, des rémunérations et de la gouvernance a présenté les évolutions récentes de la Société en matière de gouvernance avec la poursuite de l'intégration des meilleures pratiques dans ce domaine, et la création du Comité innovation et croissance durable.

Les résultats complets des votes et la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale seront disponibles dans les prochains jours sur le site internet de la Société [www.arkema.com](http://www.arkema.com)

*Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 82 % du CA du Groupe, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 8 milliards d'euros en 2020 et est présent dans près de 55 pays avec 20 600 collaborateurs. [www.arkema.com](http://www.arkema.com)*

#### **CONTACTS INVESTISSEURS**

Béatrice Zilm	+33 1 49 00 75 58	<a href="mailto:beatrice.zilm@arkema.com">beatrice.zilm@arkema.com</a>
Peter Farren	+33 1 49 00 73 12	<a href="mailto:peter.farren@arkema.com">peter.farren@arkema.com</a>
Mathieu Briatta	+33 1 49 00 72 07	<a href="mailto:mathieu.briatta@arkema.com">mathieu.briatta@arkema.com</a>
Caroline Chung	+33 1 49 00 74 37	<a href="mailto:caroline.chung@arkema.com">caroline.chung@arkema.com</a>